



Action sociale : conquérir de nouveaux droits

L'action sociale en faveur des personnels est le parent pauvre de notre administration centrale : le budget ne représente même pas 1% de la masse salariale... Pourtant les besoins sont immenses : **8% des agents consultent chaque année les assistantes sociales du ministère**. Avec la CGT, battons-nous pour conquérir de nouveaux droits à la hauteur des besoins des personnels !

La revendication de la CGT :
3% de la masse salariale consacrée à l'action sociale !

RESTAURATION : maintenir la restauration sociale autogérée

La restauration sociale est le premier poste de dépenses d'action sociale du ministère. Proposer une offre de restauration quotidienne sur le lieu de travail est une nécessité pour l'ensemble des collègues. **Avec la CGT, battons-nous pour une restauration sociale autogérée de qualité !**

▪ Refuser l'externalisation : « Sodexho, c'est non ! »



Agent refusant de manger à la Sodexho

L'administration centrale n'assure pas elle-même le service de restauration, elle l'a déléguée à des associations de personnels : **c'est la restauration sociale « autogérée »**. Pour la CGT, cet acquis est primordial : **les personnels contrôlent eux-mêmes** ce qui est mis dans leur assiette et les conditions dans lesquels les repas sont produits. **C'est ce qui nous permet d'avoir encore des repas cuisinés sur place, avec des produits frais, par de vrais cuisinants.**

Or le SAAM a commandé un rapport particulièrement inquiétant à l'inspection générale qui questionne le principe de la gestion de la restauration par des associations. Après l'externalisation de l'entretien des bâtiments, de la sécurité, de l'accueil, c'est **ouvrir une fois de plus la porte à des entreprises privées**. On en connaît tous les conséquences : prix plus élevés pour les consommateurs, conditions de travail dégradées pour les personnels et baisse de la qualité ! Certains syndicats appuient la perspective de l'externalisation. **Pour la CGT : Sodexho, Eurest, c'est non !**

Vive la restauration collective en autogestion !

▪ Maintenir une politique tarifaire sociale

L'offre de restauration doit non seulement rester autogérée mais aussi sociale. L'administration doit continuer à subventionner de façon conséquente les repas de façon à permettre à tous de continuer à déjeuner dans les restaurants administratifs. L'engagement des élus CGT dans les associations a permis de bloquer les prix des plateaux depuis 3 ans et d'obtenir une renégociation des grilles pour les agents contractuels. **Il faut maintenir les prix sociaux des plateaux repas** en augmentant la subvention accordée par plateau par l'administration.

▪ Donner aux associations les moyens d'une politique sociale et écoresponsable

Les associations qui gèrent les restaurants administratifs doivent mener une politique sociale et écologique exemplaire. Il est insupportable de voir une association pratiquer un plan social parmi ses personnels ! Mais **l'administration doit aussi accompagner financièrement les associations pour leur permettre de mener cette politique sociale**. L'administration doit **co-financer les projets à dimension écologique** (tri des déchets, développement du compost, hausse de la part du bio, démarche zéro déchet etc.). Elle doit aussi **assumer l'investissement dans la rénovation des espaces de restauration** (site Descartes, insonorisations...).

Nos revendications :

- Refus de toute externalisation de la restauration
- Maintien des tarifs sociaux de restauration
- Hausse de la subvention aux associations pour mener une politique sociale et écoresponsable (développement du bio, démarche zéro déchet)
- Financement des rénovations des espaces de restauration (notamment Descartes)

LOGEMENT : aider les collègues à faire face

Locataires ou propriétaires, les prix de l'immobilier en Ile-de-France se sont envolés et deviennent inaccessibles. Vouloir vivre à proximité de son lieu de travail est pourtant une exigence légitime. **Il est urgent que le ministère développe sa politique d'aide au logement !**

▪ Le 1% logement : l'appliquer maintenant

Dans le privé, tous les employeurs de dix salariés et plus sont tenus de consacrer 0,45% de leur masse salariale à la politique de logement en faveur des salariés (jusqu'en 1992, c'était même le fameux « 1% logement »). Avec un budget de 240 000€, l'administration centrale en est loin : 0,45% de la masse salariale, ce serait 1,2 M€. **Il est urgent d'augmenter les budgets d'aide au logement pour faire au moins aussi bien que le privé...**



Agent bien logé, agent en meilleure santé !

▪ Développer le parc de logements accessibles aux personnels

Le ministère dispose d'un parc de logements trop réduit pour faire face aux demandes des collègues. Trop de collègues n'osent pas solliciter de logement social, découragés d'avance : seuls 21,5% des collègues qui déposent un dossier obtiennent un logement !

▪ Mettre en place une aide à l'accession à la propriété

De nombreux employeurs proposent des aides pour l'accès à la propriété, notamment en proposant des prêts à leurs employés à tarif préférentiel (taux zéro). Pas d'aides pour la rénovation thermique des logements pour faire baisser les factures d'énergie. Il est temps de mettre en place une vraie politique d'aide au logement !

Nos revendications :

- Augmenter les budgets logement au minimum à 0.45% de la masse salariale
- Développer le parc logements du ministère
- Développer les aides au déménagement et la première installation
- Développer des prêts à taux zéro pour l'accession à la propriété
- Aides pour la rénovation thermique des logements

FAMILLE : développer l'aide pour tous les âges de la vie

Agents publics, nous avons aussi une vie de famille ! Il est temps de renforcer les dispositifs à l'attention des enfants en bas âges, élargissant les droits pour les enfants plus âgés mais aussi en développant de nouveaux droits pour les ascendants ou conjoints à charge.

▪ Jeunes enfants : pour des prestations élargies

L'administration centrale doit mener **une politique plus active d'aide au mode de garde des jeunes enfants plus active**, en développant la réservation de berceau à la carte dans les crèches d'Ile de France, notamment en augmentant sa participation au SRIAS.

▪ Aider les parents d'étudiants

Passés 18 ans, les enfants restent souvent à charge et c'est le moment où ils coûtent le plus cher. **L'administration devrait soutenir la poursuite d'études des enfants du personnel en développant des aides pour les parents d'étudiants** : aide à la première installation, aide de rentrée pour l'achat de livres, aide pour l'équipement informatique... Les besoins sont nombreux, innovons !



Pouvoir aider les siens à tous les âges de la vie

▪ Développer des droits pour l'ensemble des personnes à charge

Les accidents de la vie peuvent toucher tous nos proches, notamment les conjoints, et le vieillissement de la population augmente la probabilité d'avoir à charge des ascendants. Il faut développer l'aide aux aidants en proposant des aides spécifiques pour les conjoints ou ascendants à charge : aide à l'équipement en cas de perte d'autonomie, aide pour la prise en charge d'obsèques, aménagement horaires pour les aidants...

Nos revendications :

- Prime naissance portée à 150€ minimum
- Développement d'une réservation à la carte de places en crèche en Ile de France
- Arbre de Noël : bons cadeaux jusqu'aux 18 ans des enfants
- Hausse des plafonds pour l'aide à la scolarité pour permettre à plus d'agents d'en bénéficier
- Développement de l'aide aux aidants

AIDES FINANCIERES : soutenir en cas de coups durs

Avec la baisse en matière de pouvoir d'achat que connaissent les agents, de plus en plus de collègues se retrouvent à devoir solliciter une aide ponctuelle dite « d'urgence », qu'elle soit remboursable ou non. Ce dispositif doit être mieux connu des agents, développé et renforcé. Mais surtout il doit être simplifié : l'aide nécessite aujourd'hui une montagne de paperasse alors qu'il s'agit de faire face à l'urgence !

Nos revendications :

- Simplification du dispositif de secours
- Développement des aides non remboursables pour faire face aux imprévus (obsèques, soins médicaux, soins dentaires...)
- Augmentation du budget des prêts d'urgence aux personnels

LOISIRS : permettre des temps de détente

Face à la pression accrue dans les services, les agents ont besoin de temps de détente sur leur lieu de travail comme en dehors. Plus de 700 personnes participent déjà aux activités proposées par les associations, soit plus d'un quart des collègues, c'est le signe que les attentes sont fortes. Mais il faut permettre que ces activités se déroulent dans des conditions dignes et que l'administration garantisse des facilités horaires aux participant-e-s. La politique culturelle se vit aussi en dehors du ministère : hausse des subventions culture et généralisation du pass Education pour tous les collègues d'administration centrale.

Nos revendications :

- Des locaux dignes de ce nom pour les activités (Régnault, Dutot)
- Développement des ateliers proposés sur les sites excentrés (Guérande, Poitiers, SIES)
- Généralisation des facilités horaires pour les participant-e-s aux ateliers
- Généralisation du Pass Education pour les agent-e-s d'administration centrale

Avec la CGT, mettons l'éco-responsabilité au cœur du ministère !

Parmi les nombreuses idées d'amélioration à développer, quelques pistes :

Fontaines à eau :

- Remplacement de tous les gobelets en plastique par des matériaux biodégradables ou pérennes dans une démarche « zéro déchet »
- Développement de fontaines d'eau courante au lieu des bouteilles en plastique

Vélo :

- Mise en place de l'indemnité kilométrique vélo pour les déplacements domicile-travail
- Remise en état du parc de vélos électriques et ouverture à tous les agents

Restaurants :

- Le remplacement des couverts en plastique par des couverts dans d'autres matériaux
- Récupération des grandes pochettes papier contenant les pique-niques
- Règle de non émission des tickets de cantine et cafeteria (émission juste à la demande)
- Développement des opérations « compost » et généralisation de la collecte des bio-déchets

Impressions :

- Automatisation des impressions recto-verso
- Généralisation du tri du papier dans « tous » les services (cabinet compris...)

Locaux :

- Encouragement d'embellissement et verdissement des espaces collectifs (dont terrasses à l'abandon)
- Pépinières et échanges de boutures
- Faire évoluer la fonction de responsable de site dans ces enjeux (y compris dans la sensibilisation des prestataires de ménage pour les tris et produits utilisés, et les choix des matériaux en général)
- Constitution d'une boîte à idée pour toute démarche d'éco-responsabilité et lancement d'un prix de la meilleure idée écoresponsable



*Go green !
Pour une administration écoresponsable*